

DOSSIER DE CANDIDATURE
CAP ART ET TECHNIQUES DE LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE
(Post baccalauréat)

Année scolaire : 2021 - 2022

NOM : PRENOM :

DATE LIMITE DE RECEPTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

LUNDI 19 AVRIL 2021

A l'adresse suivante :

Lycée des Métiers JEAN GUEHENNO – 31 rue des sables – 18200 ST AMAND-MONTROND

ou par courriel : ce.0180025e@ac-orleans-tours.fr

Tél : 02.48.96.24.30 – Fax : 02.48.96.64.86

Les dossiers incomplets ou arrivés hors délai ne seront pas étudiés

A REMPLIR PAR LA FAMILLE OU LE CANDIDAT LUI-MEME

NOM et PRENOM de l'élève : _____

Sexe : _____

Date de naissance : _____

Nationalité : _____

Nom et adresse du chef de famille ou du représentant légal :

Numéro de téléphone domicile : _____

Numéro de téléphone travail : Père : _____ Mère _____

Numéro de portable : _____

Email : _____

Avez-vous bénéficié au cours de cette année scolaire d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation),

Oui Non

Si oui merci de faire une copie sous pli fermé adressé au médecin de santé scolaire, à joindre au dossier.

Vœu quant au mode d'hébergement :

Interne

Demi-pensionnaire

Externe

Etablissement d'origine :

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Dernière classe fréquentée : _____

Etes-vous titulaire du baccalauréat :

Oui Non

Si oui lequel ? : _____

A

Le

Signature

LETTRE DE MOTIVATION

(Précisez votre cursus scolaire)

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- **Les bulletins scolaires du 1er et 2ème trimestre de l'année de terminale (BAC)**
- **Lettre de motivation**

COMMISSION DE CHOIX

Une commission d'admission étudie les dossiers et déclare l'élève admis ou inscrit sur une liste supplémentaire avec un rang de classement.

- 1) Pour le candidat admis, le Lycée des Métiers Jean Guéhenno fait parvenir à la famille une notification d'affectation avec un coupon réponse qui est à retourner dans les 48 heures, afin de confirmer l'acceptation du candidat.
- 2) Pour le candidat inscrit sur liste supplémentaire le lycée des métiers Jean Guéhenno lui communique son rang. Il sera contacté suivant l'ordre établi en fonction des désistements.

Au retour du coupon réponse, le lycée fait parvenir un dossier d'inscription définitif qui doit être retourné au plus tôt.

L'admission n'est définitive que lorsque le candidat a fourni son relevé de notes du baccalauréat. L'élève doit être obligatoirement titulaire de ce diplôme.

DUREE DES ETUDES : 1 an